



## MAC TLS

Maintien et Actualisation  
en surveillance par des  
systèmes électroniques

### PRESENTATION DE LA FORMATION

---

Responsable pédagogique : M. Arnaud SEBAG Durée de la formation : 21h soit 3 jours Prochaine session : (voir devis) Effectif : 4 à 12 participants  
Délai d'accès : 2 semaines environ

juillet 2008.

### PRE-REQUIS

---

\_\_\_\_\_ Etre détenteur de la carte professionnelle pour cette  
activité

Avoir un niveau de connaissance du français égal à celui défini par le niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues, tel qu'adopté par le comité des ministres du conseil de l'Europe dans sa recommandation CM/Rec (2008) du 2

### PROGRAMME DE LA FORMATION OBJECTIFS DE LA FORMATION

---

Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité spécialisé en télésurveillance et de déontologie professionnelle

---

#### I/ Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité : 7h

##### Connaître :

- Les évolutions récentes du livre VI du code de la sécurité intérieure
- Le code de déontologie
- La non-assistance à personne en danger
- Les articles 53 et 73 du code de procédure pénale
- Les principes de respect de la vie privée et du droit de propriété
- Le secret professionnel
- Les dispositions relatives au conseil national des activités privées de sécurité

#### II/ Cadre professionnel : 7h

##### Connaître :

- Les éléments de contexte sécuritaire, les différentes menaces en lieu avec l'activité
- Les perspectives et les évolutions de la spécialité – les données économiques du secteur
- Le bilan observatoire de la délinquance
- Le rapport annuel de l'assemblée plénière des sociétés d'assurances dommages (APSAD)

### III/ Module technique : 7h

#### Connaître :

- Les évolutions technologiques en matière de surveillance électronique
- Les normes spécifiques à l'activité de télésurveillance
- Les outils et outils métiers



Formeo 13 – [toulon@ipseq.fr](mailto:toulon@ipseq.fr) - N°Enregistrement: 93 13 124 86 13 SIRET 910 895 259 00026 – APE8559 A  
 AUTORISATION CNAPS : FOR-083-2023-10-03-20180667184 - ABG V102018

L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.



### MAC TLS

Maintien et Actualisation  
 en surveillance par des  
 systèmes électroniques

### MOYENS PEDAGOGIQUES

---



---



---

Détecteurs d'incendie et déclencheurs

manuels

#### Locaux :

Une salle de formation dédiée par session de CQP, d'une surface minimum de 25 m<sup>2</sup>

Une surface intérieure ou une surface extérieure suffisante pour permettre l'exercice de ronde de surveillance sur un parcours, d'une distance minimale de 100 mètres, avec poteaux fixes et

comprenant : des escaliers ou des couloirs ou des salles (à l'exclusion de la salle utilisée pour les cours théoriques) ou un parking

Une zone permettant l'emploi d'extincteurs sur feu réel ou un bac à feu écologique à gaz

#### Moyens de secours :

Blocs d'éclairage de sécurité, permanent et non permanent (pouvoir de démontrer le fonctionnement en cas de coupure de l'alimentation en énergie)

« Un lieu dédié et indépendant propre à la mise en place d'un Poste Central de Sécurité dont les principaux équipements desécurité, sont installés de façon permanente et fixe. »

#### Poste Central de sécurité pédagogique :

Un Système de Sécurité Incendie : une centrale de mise en sécurité incendie ou un système analogue, équipée de voyants réglementaires permettant de localiser l'incident et de générer alarme et alerte en cas de feux et de défaut d'alimentations

Un système de pointage et d'enregistrement des rondes permettant d'organiser des exercices pratiques avec 6 points de contrôles et les points d'événement « incendie », « fuite d'eau » et « effraction » 3 appareils émetteur-récepteur dont un est équipé de la fonction protection du travailleur isolé (PTI) ou dispositif d'alarme pour travailleur isolé (DATI)

## EXAMEN et CONDITIONS DE VALIDATION

Un extincteur en coupe, douze extincteurs à eau, un extincteur

CO2 Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées  
Les matériels nécessaires à l'obtention de l'habilitation INRS  
Des mannequins nourrissons, enfants et adultes permettant la formation du SST

Un défibrillateur de formation automatique externe ou semi automatique

Un cahier de suivi de l'entretien sanitaire du matériel secourisme Des gants adaptés pour l'exercice des palpations de sécurité Un magnétomètre en état de fonctionnement (détecteur de métaux portatifs)

Engins pyrotechniques permettant la réalisation de mise en situation pratique pour leur neutralisation

3 téléphones, et les consignes d'emploi, permettant de simuler une communication entre le poste de contrôle et un interlocuteur situé dans une pièce différente

Une armoire à clés comportant différents types de moyen d'accès Une centrale d'alarme intrusion ou un système analogue en état de fonctionnement reliée à différents types de détecteurs Un système de vidéosurveillance équipée d'au moins 3 caméras Un registre de consignes

Un registre de clés, de badges et de visiteurs

Un modèle de permis feu

A minima, un ordinateur dédié permettant d'établir un compte rendu, une main courante électronique, un rapport d'anomalie fonctionnelle et permettant d'archiver les rondes effectuées sur les quatre dernières sessions de formation

Un modèle de main courante et de rapport d'anomalie en version papier

---

A l'issue de la formation, la remise d'une attestation de formation permet le renouvellement de la carte professionnelle mention « Surveillance électronique »



Formeo 13 – [toulon@ipseg.fr](mailto:toulon@ipseg.fr) - N°Enregistrement: 93 13 124 86 13 SIRET 910 895 259 00026 – APE8559 A  
AUTORISATION CNAPS : FOR-083-2023-10-03-20180667184 - ABG V102018

L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.